

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE.

MAI.

SOMMAIRE :—Partie Officielle - Liste des prix offerts à l'Exposition Provinciale de Montréal, les 14, 15, 16, 17 et 18 Septembre—Espèces Chevalique, Bovine, Ovine, Porcine et Galline—Céréales, Plantes-Racines, et autres produits agricoles—Le matériel—Dispositions générales—Déclarations—Transport des objets, leur placement et leur garde sur le terrain de l'Exposition—Voies ferrées et bateaux à vapeur—Douanes—Admission sur le terrain—Les jurys et leurs devoirs—Le commissaire général de l'Exposition—Le paiement des prix accordés—Programme de chaque jour de la semaine de l'Exposition. **Partie Non-Officielle.**—Ce qui promet la prochaine Exposition Provinciale à Montréal—\$12,000 offerts en prix—Les départements Agricole, Horticole et Industriel—Désigné aux éleveurs du Haut-Canada—Le terrain de l'Exposition—La Revue Agricole—Le rapport du Ministre d'Agriculture.—**Travaux de la Ferme.**—Travaux du Mois—Les semences—Du hersage des avoines en Russie et de son application en Canada—Rapport du Rev. F. Pilote à la Chambre d'Agriculture sur la culture du lin et l'emploi de \$100 votés à son encouragement—La bonne Ménagère Agricole. Livre de lecture à l'usage des Jeunes filles des écoles primaires, recommandé par la Société d'Agriculture de Joigny—Conservation des viandes de boucherie pendant l'été sans la salaison et sans le boucanage.—**Voyages Agronomiques.**—Nos éleveurs de renom—Excursion de notre correspondant de St. Eustache—La vacherie de M. Dawes de Lachine—Les vacheries de MM. Logan et Dodds.

Partie Officielle.

EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

Qui aura lieu à Montréal, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, les 14, 15, 16, 17, et 18 Septembre, 1863, Règlements généraux.

Entrées.

1. Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées, qu'on pourra se procurer gratuitement des secrétaires des Sociétés d'Agriculture, du secrétaire de la Chambre des Arts et Métiers ou du secrétaire de la Chambre d'Agriculture. Ces formules devront être remplies et signées par chaque déposant qui devra les transmettre au secrétaire de la Chambre d'Agriculture à Montréal avec un dollar, avant ou aux dates suivantes.

Chevaux, Bêtes-à-cornes, Moutons, Porcs, Volaille.

2. Les entrées dans ces différentes classes devront être faites sur les formules mentionnées plus haut et envoyées avec la souscription d'une piastre, le ou avant samedi, le 15 Aout, quatre semaines avant l'exposition.

3. Dans la classe des Chevaux ou Bêtes-à-cornes "purs sang" l'exposant devra envoyer avec l'entrée, la généalogie dûment certifiée de l'animal exposé. On ne permettra à aucun animal de concourir "pur sang" sans un certificat régulier tiré du "Herd or Stud Book" ou sans preuve satisfaisante que tel animal descend directement de telle race. Dans la classe des Durhams, on sera très particulier sur un certificat de cette nature.

4. Le Grain, les autres produits de la ferme et les instruments aratoires devront être entrés le ou avant Samedi, le 22 Aout trois semaines avant l'exposition.

5. On attire d'une manière toute particulière, l'attention des exposants sur l'importante nécessité de faire les entrées aux époques ci-dessus mentionnées, l'intention étant de préparer un catalogue de l'Exposition, ce qui ne pourra se faire à moins que les entrées ne soient faites à temps. On ne recevra donc pas d'entrées après les époques fixées, pour les différentes classes, et toute entrée ultérieure aux dites époques sera renvoyée, avec la piastre qui l'accompagnera, aux personnes qui les auront souscrites.

6. Dans la classe des animaux, toutes les en-

trées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de *bonne foi*; sans la plus stricte observation de cette règle, aucun prix ne sera donné et s'il est donné, il sera retenu.

7. Dans les autres classes, les entrées devront se faire au nom des producteurs ou des manufacturiers seulement.

8. Dans le Département Agricole, le concours est ouvert aux exposants de toutes les parties du monde.

9. A l'entrée de chaque animal ou article, l'exposant recevra une carte, indiquant la classe, la section et le numéro de l'entrée, et cette carte devra rester attachée à l'animal ou à l'article pendant toute la durée de l'Exposition.

Transport des articles, leur placement à l'exposition et le soin pendant l'Exposition.

10. Tous les articles pour l'Exposition devront être sur le terrain lundi le 14 Septembre, on excepte les animaux qui devront y être, au plus tard, mardi à midi. Les exposants de machines et d'objets pesants sont priés de les faire rendre sur le terrain de l'exposition, autant que possible, dans la semaine qui précédera.

11. Les exposants devront veiller à la livraison des articles sur le terrain de l'exposition. L'association agricole ne peut pas s'occuper du transport des dits articles, ni encourir des dépenses, soit pour leur réception, soit pour leur expédition; toutes les dépenses qui ont rapport aux dits articles devront donc être faites par les exposants eux-mêmes.

12. Tous les articles qui ne seront pas accompagnés de leur propriétaire peuvent être adressés au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture qui les recevra, livrés sur le terrain de l'exposition, mais dans aucun cas, ces objets seront exposés si ce n'est aux frais et dépens de leurs propriétaires ou de leurs agents.

13. En arrivant avec les objets les Exposants devront s'adresser au Commissaire qui sera à la porte d'entrée et qui indiquera à chacun le lieu où il devra exposer les dits objets.

14. Pendant toute la durée de l'Exposition, les exposants donneront toute leur attention personnelle aux objets exposés, et à la clôture il devront en assumer toutes les charges.

15. Dans aucun cas, les objets et les animaux exposés, ne pourront être enlevés de dessus le terrain avant la prononciation du discours du Président qui se fera Vendredi après midi. Toute personne en contravention à ce règlement sera privée des prix qu'elle aura pu remporter.

17. Les Directeurs prendront, dans le temps, toutes les précautions possibles pour la sûreté des objets envoyés à l'Exhibition, cependant ils désirent qu'il soit clairement entendu et compris que les exposants doivent seuls prendre la responsabilité de les exhiber, et que dans le cas où tel objet serait endommagé, perdu ou volé, les Directeurs prêteront tout le concours possible pour le recouvrer, sans nullement s'obliger à en payer la valeur.

Vapeurs, Chemins-de-fer, Dozanes.

17. La Chambre d'Agriculture fera des arrangements avec les propriétaires des Bâteaux-à vapeur et des Chemins-de-fer pour transporter les personnes et leurs effets à des prix réduits.

18. Il y aura aussi des arrangements faits avec le Département des Douanes pour l'entrée libre des objets qui devront être exposés.

Admission sur le Terrain.

19. Toute personne qui deviendra membre le ou avant Samedi le 12 Septembre recevra une carte d'admission qui lui donnera l'entrée libre à tous les départements de l'Exposition pendant toute sa durée. Les membres à vie auront gratuitement une libre entrée pendant tout le temps de l'Exposition.

20. Il ne sera pas émis d'autres cartes d'admission de membre après le samedi ci-dessus nommé, mais celles émises avant cette époque seront bonnes jusqu'à la clôture de l'Exposition.

21. Les personnes nécessaires pour la surveillance des animaux et des objets exposés recevront des cartes d'admission avec leurs noms écrits dessus, mais pendant l'Exposition, ces cartes ne les admettront que par la "Porte des Exposants".

22. Le prix d'admission, pour les personnes qui ne seront pas membres, sera de 50 centins le mardi et le mercredi, et 25 centins le jeudi et le vendredi et ce pour chaque entrée par la porte.

23. Les cartes d'admission pour les personnes qui ne seront pas membres seront vendues mardi matin et les jours suivants à 25 centins chaque; deux de ces cartes devant être données mardi et mercredi pour chaque passage à la porte et une seule, le jeudi et le vendredi. Les enfants au-dessous de quatorze ans ne paieront que moitié prix.

Les juges et leurs devoirs.

24. Les juges seront nommés avant l'Exposition par le comité, et ils recevront un circulaire les informant de ce fait, et les invitant d'agir en cette capacité.

26. Les juges sont priés de se rendre au Bureau du Secrétaire aussitôt après leur arrivée sur le terrain de l'Exposition et de présenter la circulaire de leur nomination.

21. Les juges se réuniront sur le terrain de l'Exposition, dans les chambres du comité à 10 heures, A. M. mardi le 16 Septembre, pour se préparer à commencer leur opération, et ils

recevront alors les livres du comité contenant le numéro des entrées dans chaque classe.

27. Personne ne pourra être juge dans une classe dans laquelle il aura exposé quelque animal ou objet.

En outre des prix offerts pour les objets énumérés dans la liste publiée, les juges auront le droit d'en accorder à discrétion pour les objets qu'ils en croieront dignes, mais dans tous les cas, le montant accordé sera fixé par le Comité de Direction.

29. Dans le cas, où il n'y aurait pas de Compétiteurs dans une classe, ou que les animaux ou objets seraient d'une qualité inférieure, les juges se serviront de leur discrétion pour décider s'ils accorderont un prix et si ce prix sera un premier ou un second prix.

30. Chaque prix accordé devra être écrit avec soin, d'une manière claire et lisible vis-à-vis le numéro de l'entrée et quand on le jugera convenable on devra mentionner les raisons qu'ont induits à décerner tel ou tel prix.

31. Personne ne devra nuire ou parler aux juges pendant l'exercice de leurs devoirs. *Tout exposant que nuire ou parlera aux juges dans ce temps perdra son droit au prix auquel il aurait pu prétendre sans cela.*

32. Tout protêt contre la décision des Juges devra être filé le ou avant mercredi soir le 16 septembre.

Commissaire général de l'Exposition.

33. Le Comité de Direction nommera un commissaire général qui aura l'entière surveillance du terrain et des dispositions générales de l'Exposition. Il y aura un Bureau sur le terrain où pourront s'adresser toutes les personnes qui auront quel que demande à faire relative à ces dispositions.

Paiement des Prix.

34. Le secrétaire-trésorier sera prêt à commencer à payer les prix accordés, samedi matin 19 Septembre, à 9 heures A. M., et ceux, qui recevront des prix, sont particulièrement requis de faire leur application avant leur départ de Montréal, ou de laisser une autorisation écrite entre les mains d'une personne de confiance, en ayant soin de mentionner les objets pour lesquels elles réclament ces prix.

35. Les ordres pour paiement étant payable d'ordre et non au porteur devront être endossés et présentés ainsi, dûment endossés, ils seront payés par le Secrétaire soit en argent, soit par chèque sur la Banque.

36. Les prix dont le montant ne sera pas ainsi réclamé, le samedi ci-dessus mentionné, seront envoyés par le Secrétaire Trésorier aux personnes qui lui donneront des instructions convenables.

Divers.

37. Le fourrage pour les animaux sera fourni par la Chambre d'Agriculture au prix courant. Les exposants pourront recevoir toute information sur ce sujet aux Bureaux du Surintendant du grain et du fourrage.

38. Il y aura un Encan sur le terrain de l'Exposition, après la distribution des prix, dans le but de vendre par encan, tout animal ou objet dont le propriétaire voudra disposer, et toutes les facilités seront données pour l'expédition des affaires.

39. Dans le cas où les Directeurs désireraient avoir des informations particulières et détaillées sur aucun animal ou objet remportant au premier prix, les propriétaires devront s'empres- ser de les fournir.

PROGRAMME POUR LA SEMAINE.

1. Lundi le 14 Septembre sera consacré à la réception finale des objets qui devront être exposés à leur arrangement convenable. Personne ne sera admis ce jour excepté les officiers, les juges, les Exposans et les personnes dont ils auront un besoin absolu.

2. Mardi le 15. Les juges se réuniront dans les Chambres du Comité à 10 heures a. m pour commencer leurs opérations le plutôt possible. Aussitôt qu'ils auront accordé les prix, ils feront rapport au Secrétaire qui leur donnera des cartes portant le numero du prix, pour qu'ils le place sur l'objet primé avant de se séparer. Ce jour les personnes qui ne sont pas membres seront admises po 50 centims par chaque entrée.

3. Mercredi 16. Les juges termineront leur ouvrage, décerneront les prix, et si la chose est possible, ils attacheront les cartes sur les objets primés. Ce jour le prix d'admission sera comme celui du jour précédent.

4. Jeudi 17. Les juges placeront sur les objets les cartes qui n'auront pas encore été distribuées, le matin avant 9 heures si c'est possible. Ce jour le public sera admis pour 25 centims pour chaque entrée. Il y aura des Bandes de musique sur le terrain qui joueront pour le concours du prix de musique.

5. Vendredi 18. Les Bandes de musique continueront à jouer sur le terrain de l'Exposition. Monsieur Le Président fera son discours annuel à 2 heures P. M. après le quel l'Exposition sera considérée officiellement terminée, et les Exposans pourront commencer à enlever leurs effets. Le prix d'admission comme le jour précédent.

6. Samedi 19. Le Secrétaire commencera à payer le montant des prix accordés à 9 heures A. M. Les exposans pourront enlever tout ce qu'ils ont soit dans les bâtisses soit sur le terrain. Les portes seront fermées, le temp nécessaire et personne ne sera admis à l'exception de ceux qui y auront strictement à faire.

(Par ordre) GEORGES LECLERE.

Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas Canada.

1e DIVISION—ANIMAUX.

Médailles.—Tous ceux qui remporteront un premier prix de la valeur de \$40, auront droit de choisir entre cette somme ou "la Médaille en or de la Chambre d'Agriculture," étalissée à \$40 celui qui remportera au premier prix de \$20 et au dessus, aura le droit de choisir entre cette somme et une Médaille en argent étalissée à \$10 et la difference en argent.

1e SUBDIVISION—ESPECE CHEVALINE.

1e Classe—Animaux Males et Femelles de Gros-Trait.

SEC.	PRIX 1er	2e	3e	SEC.	PRIX 1er	2e	3e
1 Mâles (pesant 1,300).....	\$40	25	12	5 Femelles de 3 ans.....	\$18	11	7
2 Mâles de 3 ans.....	22	14	7	6 Femelles de 2 ans.....	14	10	5
3 Mâles de 2 ans.....	14	10	5	7 Femelles de 1 an.....	8	6	4
4 Mâles de 1 an.....	8	6	4	9 Paires de Chevaux non repro- ducteurs, pesant 1,300 lbs..	20	15	10
8 Femelles pesant 1,200 lbs. et leurs poulins.....	22	14	6				

2e Classe—Animaux Males et Femelles de Trait-Moyen.

Mêmes Prix et pesant au-dessous de 1,300 lbs.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de Trait-Leger.

Mêmes Prix que Classe 1e.

4e Classe—Animaux Males et Femelles Pur-Sang.

Mêmes Prix que Classe 1e.

Les chevaux qui seront exposés comme chevaux carrossiers, de selle, seuls ou par paires, ne devront pas être des etalons.

2e SUBDIVISION—ESPECE BOVINE.

1e Classe—Animaux Males et Femelles de Race Durham.

SEC.	PRIX 1er	2e	3e	4e	SEC.	PRIX 1er	2e	3e	4e
1 Mâles de 4 ans et au-dessus	\$36	24	16	8	6 Femelles de 4 ans.....	\$20	12	8	1
2 Mâles de 3 ans.....	32	20	12	6	7 Femelles de 3 ans.....	16	10	6	4
3 Mâles de 2 ans.....	24	16	9	5	8 Femelles de 2 ans.....	12	8	5	4
4 Mâles de 1 an.....	20	12	8	4	9 Femelles de 1 an.....	10	6	4	3
5 Mâles de l'année.....	16	10	6	3	10 Femelles de l'année.....	6	4	2	2

A. B. On exigera des certificats de généalogie, extraits du "Herd Book," dans lequel ils auront été enregistrés pour tous les animaux dans la classe des Durhams. Ce certificat devra être filé avant ou en même temps que l'entrée. La généalogie des autres animaux devra être aussi détaillée et correcte que possible.

2e Classe—Animaux Males et Femelles de race Hereford.

Mêmes Prix que Classe 1e.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de race Devon.

Mêmes Prix que Classe 1e.

4e Classe—Animaux Males et Femelles de race Ayrshire.

Mêmes Prix que Classe 1e.

5e Classe—Animaux Males et Femelles de race Galloway.

Mêmes Prix que Classe 1e.

6e Classe—Animaux Males et Femelles de races Canadiennes Diverses.

Mêmes Prix que Classe 1e.

7e Classe—Animaux Gras et de Travail.

Ses.	Prix 1er	2e	3e	Sec.	Prix 1er	2e	3e
1 Boufs Gras.....	\$30	20	12	4 Paires de Boufs de 3 ans....	\$16	10	6
2 Vaches Grasses.....	30	20	12	5 Attelages de 10 Paires de			
3 Paires de Boufs de Travail..	2 ^e	12	8	Boufs du même Township, 40	0	0	0

Les Exposans qui recevront un premier prix dans les classes chevaline et Bovine recevront un Diplôme en laissant leurs noms et leurs adresses.

L'âge précis de chaque animal devra être marqué sur sa carte et en accordant les prix, les juges devront prendre cela en considération. Toute personne qui essayera à tromper les juges sur l'âge d'un animal perdra le droit qu'il pourrait avoir à aucun prix.

Un exposant, quand il le voudra, pourra faire concourir un animal plus jeune dans une classe plus vieille que celle à laquelle il appartient réellement ; mais il ne sera permis à aucun animal de concourir dans plus d'une des sections précédentes, excepté dans les concours pour médailles, ou quand toutes les classes et tous les âges concourent ensemble.

Toutes les vaches, dans aucune des classes ci-dessus devront donner du lait ou porter veau au temps de l'exposition.

Les vaches de deux ans auront droit de concourir avec les génisses de deux ans, quand le propriétaire le jugera convenable.

Des prix seront accordés aux animaux d'une autre classe que celles mentionnées plus haut, s'ils en sont trouvés dignes.

3e SUBDIVISION—ESPECE OVINE.

1e Classe—Animaux Males et Femelles de race Leicester.

Ses.	Prix 1er	2e	3e	Sec.	Prix 1er	2e	3e
1 Mâles de 2 ans et au-dessus..	\$16	10	5	4 Femelles de 2 ans et au-des.	\$16	12	6
2 Mâles de 1 an.....	16	10	5	5 Femelles de 1 an.....	12	8	4
3 Mâles de l'année.....	8	4	2	6 Femelles de l'année.....	6	4	2

2e Classe—Animaux Males et Femelles de race Cotswolds.

Mêmes Prix que Classe 1e.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de races diverses à laine longue.

Mêmes Prix que Classe 1e.

4e Classe—Animaux Males et Femelles de race Southdown.

Mêmes Prix que Classe 1e.

5e Classe—Animaux Males et Femelles de race Cheriot.

Mêmes Prix que Classe 1e.

6e Classe—Animaux Males et Femelles de races diverses à laine courte.

Mêmes Prix que Classe 1e.

7e Classe—Animaux Males et Femelles de races Merinos-Saxonnnes.

Mêmes Prix que Classe 1e.

8e Classe—Animaux Males et Femelles de races diverses à laine fine.

Mêmes Prix que Classe 1e.

9e Classe—Animaux Gras.

Ses.	Prix 1er	2nd	3e	Sec.	Prix 1er	2e	3e
1 Couple de Moutons Gras....	\$12	8	4	2 Couples de Brebis Grasses...	\$12	8	4

Les Bêtes-à-cornes et les moutons engraisés ne pourront être exhibés que par les personnes qui les auront possédés et nourris pendant au moins six mois avant l'Exposition.

Les moutons exposés dans d'autres classes ne peuvent pas concourir comme moutons engraisés. Les moutons ne seront pas admis au concours avec plus que la toison de l'année courante. Les juges auront le droit de faire tondre les moutons dans le cas où il serait nécessaire, pour décider d'une manière satisfaisante du mérite de différents sujets.

4e SUBDIVISION—ESPECE PORCINE.

1e Classe—Animaux Males et Femelles de race Yorkshire.

Ses.	Prix 1er	2e	3e	Sec.	Prix 1er	2e	3e
1 Mâles de 1 an et au-dessus..	12	8	4	3 Femelles de 1 an et au-des..	12	8	8
2 Mâles de l'année.....	8	6	4	4 Femelles de l'année.....	8	6	4

2e Classe—Animaux Males et Femelles de la Grande race Berkshire.

Mêmes Prix que Classe 1e.

4e Classe—Animaux Males et Femelles de race Suffolk.

Mêmes Prix que Classe 1e.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de Grandes races diverses.

Mêmes Prix que Classe 1e.

5e Classe—Animaux Males et Femelles de la Petite race Berkshire.

Mêmes Prix que Classe 1e.

6e Classe—Animaux Males et Femelles de Petites races diverses.

Mêmes Prix que Classe 1e.

Dans la classe porcine, l'âge exact de chaque animal devra être mentionné sur la carte.

Dans le but d'encourager l'importation d'animaux de race améliorée, l'exposant d'aucun

animal mâle, importé d'Europe, en cette Province depuis la dernière exposition, qui remportera un premier prix dans aucune des classes ci-dessus mentionnées, recevra trois fois le montant de la somme fixée dans la liste des prix ; l'exposant d'aucun animal femelle importé d'Europe, depuis la même époque, qui remportera un premier prix, recevra le double du montant offert ; l'exposant d'aucun animal mâle importé d'Amérique en cette Province depuis la même époque, recevra le double du montant offert ; pour un animal femelle, dans de semblables circonstances, il recevra la moitié du prix offert en sus. Ces animaux devront appartenir, *bond fide*, à des personnes résident dans le Bas-Canada. Sans une preuve satisfaisante, à l'époque de faire l'entrée, qu'un animal a été importé dans le temps spécifié plus haut, l'augmentation dans le prix ne sera pas payée.

5e SUBDIVISION—ESPECE GALLINE, &c., &c., &c.

Sco.	Prix 1er	2e	3e	Sco.	Prix 1er	2e	3e
1 Dikings blancs.....	\$4			2 16 Dindes blancs.....	\$4		
2 " spangled.....	4			2 17 Dindes Colorés.....	4		
3 Polonais noirs.....	4			2 18 Dindes Sauvages.....	4		
4 " blancs.....	4			2 19 Oies.....	4		
5 " dorés.....	4			2 20 Oies de France.....	4		
6 " argentés.....	4			2 21 Oies de Chine.....	4		
7 " de combat.....	4			2 22 " de Normandie.....	4		
8 Jersey bleus.....	4			2 23 Canards.....	4		
9 Cochon-Chinois.....	4			2 24 Canards d'Aylsberg.....	4		
10 Espagnols noirs.....	4			2 25 Canards de Pologne.....	4		
11 Javas noirs.....	4			2 26 " de France.....	4		
12 Bais de Bolton.....	4			2 27 " de Guinée.....	4		
13 Hambourgs.....	4			2 28 Pintades.....	4		
14 Dominiques.....	4			2 29 Collection de Pigeons.....	4		
15 Pattés.....	4			2 30 Lapins.....	4		

Les exposants devront fournir leurs propres cages et pour faciliter l'arrangement on leur recommande de les faire de trois pieds cubes.

2e DIVISION—PRODUITS.

1e Classe—Cereales et Graines.

Sco.	Prix 1er	2e	3e	Sco.	Prix 1er	2e	3e
1 Blés blancs d'automne.....	\$6			18 Graine de Trèfle blanc.....	\$6		
2 Blés roux d'automne.....	6			19 Graine de Chauvre.....	20		
3 Blés blancs de printemps...	6			20 Graine de Lin.....	20		
4 Blés roux de printemps...	6			21 Graine de Moutarde.....	6		
5 Orge à deux rangs.....	6			22 Graine de navets (20lbs)...	6		
6 Orge à six rangs.....	6			23 Graine de Carotte de Bel-			
7 Seigle.....	6			gigue 14lbs.....	6		
8 Avoine blanche.....	6			24 Graine de Betterave rouge			
9 Avoine noire.....	6			large (12lbs).....	6		
10 Pois.....	6			25 Graine de betterave globe			
11 Pois marrowfat.....	6			jaune (12lbs).....	6		
12 Vesces.....	6			26 Balle de Houblon (112lbs)..	20		
13 Fèves blanches.....	6			27 Fèves à Cheval.....	6		
14 Blé d'inde blanc en épis...	6			28 Sarrasin.....	6		
15 Blé d'inde jaune en épis...	6			29 Millet.....	6		
16 Graine de Mil.....	6			30 Trèfle de Hongrie.....	6		
17 Graine de Trèfle rouge.....	6						

2e Classe—Recoltes racines.

Sco.	Prix 1er	2e	3e	Sco.	Prix 1er	2e	3e
1 Patates Pinkeyed.....	\$3			14 Betteraves rouges long. (12)	\$3		
2 " Cup.....	3			15 Betteraves globe jaune (12).	3		
3 " Garnet Obilis.....	3			16 Betteraves jaunes long. (12).	3		
4 " Blanches.....	3			17 Betteraves globe rouge (12).	3		
6 " Rouges.....	3			18 Kohl Rabi (12).....	3		
6 " Bleues.....	3			19 Betterave à sucre (12).....	3		
7 " variétés diverses...	3			20 Pannais.(20).....	3		
8 " Collection.....	3			21 Citrouilles (2).....	3		
9 Navets de Suède.....	3			22 Courges (2).....	3		
10 Globe blanc.....	3			23 Tabac en feuilles (20lbs)...	3		
12 Jaune d'Aberdeen.....	3			24 Sorgho à ballet (28lbs)....	3		
2 Carottes rouges (20).....	3			25 Lin en flasse (112).....	24		
13 Carottes blanches (20).....	3			26 Chanvre en flasse (112lbs) .	24		

L'Exposant devra fournir un certificat prouvant que les racines exposés dans les classes ci-dessus, ont été cultivés sur son champ.

Il y aura d'autres prix de décernés pour les objets de cette classe, qui ne sont pas compris dans la liste, mais qui en seront jugés dignes.

3e Classe—Laiterie, Sucre, &c.

Sec.	Prix 1er	2e	3e	4e	Sec.	Prix 1er	2e	3e
1 Beurre 56lbs.....	\$13	10	8	6	5 Miel en gâteaux 20lbs.....	\$3	2	1
2 Beurre 28lbs.....	8	6	4	2	6 Miel en pots.....	3	2	1
3 Fromage 30lbs.....	10	8	6	4	7 Sucre d'érable 30lbs.....	3	2	1
4 Fromage 14 lbs.....	10	8	6	4	8 Jambon fumé.....	3	2	1

Les personnes qui recevront des prix dans les produits de la laiterie, devront donner un état indiquant le mode de préparation, l'espèce et le nombre de vaches, la description de la laiterie, la manière de conserver le lait, l'espèce de sel dont elles se servent, la quantité produite et toute autre information pratique qu'elles pourront donner. Ce certificat devra être fourni avant de toucher le montant accordé au prix.

3e. DIVISION MATERIEL.

1e Classe—Instruments destinés à la préparation du sol.

Sec.	Prix 1er	2e	3e	Sec.	Prix 1er	2e	3e
1 Charrues en fer à tous labours	\$12	8	4	6 Herse légères.....	\$6	4	2
2 Charrues en bois " " "	12	8	4	7 Herse à billons.....	6	4	2
3 Charrues à labours profonds.	12	8	4	8 Rouleau en fer.....	11	8	6
4 Charrues sous-sol.....	12	8	4	9 Rouleau en bois.....	10	6	0
5 Herse lourdes.....	6	4	2	10 Collection d'instruments à main.....	8	4	0

2e Classe—Instruments destinés au nettoyage du sol.

Sec.	Prix 1er	2e	3e	Sec.	Prix 1er	2e
1 Scarificateurs ou cultivateurs	\$12	8	4	3 Houes à cheval.....	\$4	3
2 Butteurs.....	10	6	4	4 Collection d'Instruments à main.	4	3

3e Classe—Instruments destinés aux récoltes.

Sec.	Prix 1er	2e	3e	Sec.	Prix 1er	2e
1 Semoirs à toutes graines...\$	12	8	4	8 Collection d'instruments à main..	4	2
2 Semoirs à betteraves, carottes	4	2	0	10 Faneuse à cheval.....	8	4
3 Semoirs à graines fouragères	4	2	0	11 Rateaux à cheval.....	8	4
4 Semoirs à engrais.....	4	2	0	12 Arracheur de patates.....	8	4
5 Faucheuses.....	20	12	8	13 Wagons.....	8	4
6 Moissonneuses.....	20	12	8	14 Tombereau.....	8	4
7 Faucheuses-Moissonneuses..	20	12	8	15 Charettes.....	8	4

4e Classe—Instruments destinés à la préparation des produits.

Sec.	Prix 1er	2e	3e	Sec.	Prix 1er	2e
1 Machines à battre à un cheval	\$16	8	4	9 Laveurs.....	\$8	4
2 " " 2 chevaux	20	12	8	10 Appareils à coction.....	8	4
3 " " le trèfle.	12	6	3	11 Coupe-racines.....	8	4
4 " à égréner le blé d'inde	8	4	0	12 Coupe-paille.....	8	4
5 " à brayer le lin....	20	12	8	13 Concasseurs.....	8	4
6 " " le chanvre	20	12	8	14 Barrates.....	4	2
6 Cribles trilleurs.....	8	4	0	15 Presses à fromage.....	4	2
8 Tararas.....	8	4	0	16 Presses à cidre.....	8	4

5e Classe Instruments divers non classés ci-dessus.

Sec.	Prix 1er	2e	Sec.	Prix 1er	2e
1 Arrache-souches.....	\$8	4	3 Ruchers.....	4	2
2 Barrières.....	4	2	4 Pesées.....	4	2

MUSIQUE.

Bandes de Musique, composées d'amateurs canadiens au nombre de 8 au moins...\$60 40 20

Chaque Bande de musique devra jouer les morceaux suivants, L'Hymne National; Partant pour la Syrie; un Quick Step; une Valse; une chanson; une Polka; un set de Quadrilles, une mélodie ou worceau d'Opéra. Elles devront être sur le terrain pendant toute la durée de l'Exposition sous la direction du Comité. Les Bandes de Musique qui désirent prendre part au concours, devront en informer le secrétaire de la Chambre d'Agriculture à Montréal au moins une semaine avant l'Exposition. Les Bandes devront être sur le terrain, Jeudi et Vendredi, 17 et 18 Septembre.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE MONTREAL.

Cette exposition s'organise avec toute l'activité possible de manière à en assurer le plus grand succès. Depuis cinq ans Montréal n'a pu montrer au public industriel de la province, les immenses progrès qui ont été réalisés dans ses manufactures et ses procédés agricoles. Il semble que la population du district veuille se dédommager de ce long repos en faisant de l'Exposition prochaine l'ensemble le plus complet de nos ressources, qui ait jamais été offert à l'admiration du public, dans toute l'étendue de la Province. Ce Concours aura tous les caractères d'une Exposition Nationale, soit par la somme considérable des prix offerts s'élevant à \$12,000, soit par le choix de la ville la plus considérable et la plus centrale, soit encore par le fait que l'Exposition du Haut-Canada ayant lieu cette année à Kingston, huit jours seulement après celle de Montréal, tous les exposants marquants de l'Ouest viendront se mesurer avec nos concurrents avant de se rendre à Kingston. Dans le département agricole au moins, nous avons l'assurance des éleveurs les plus distingués du Haut-Canada qu'ils viendront nous disputer les prix offerts cette année au mérite agricole. Disons-le, nous ne craignons pas la lutte et nous sommes persuadés que le Bas-Canada sortira avec honneur du champ clos où il va se mesurer avec les producteurs si vantés de l'Ouest.

Le palais d'industrie est réservé pour le département industriel de l'Exposition, sous la direction plus spéciale de la Chambre des Arts et Manufactures chargée d'en organiser tous les détails, y compris la publication de la liste des prix et la réception des entrées.

Le département horticole est également sous le contrôle immédiat de la Société d'Horticulture de Montréal chargée de son organisation complète.

La Chambre d'Agriculture se réserve le département agricole plus spécialement, et a fait choix d'un magnifique terrain situé près du Palais d'Industrie, pour l'exposition du bétail, du matériel et des productions.

L'Exposition aura lieu les 14, 15, 16, 17 et 18 septembre, ainsi qu'on peut le voir par la liste des prix. Les entrées doivent se faire au moins un mois avant la date de l'Exposition, c'est-à-dire pas plus tard que le 14 août, de manière à

assurer toutes les constructions nécessaires et aussi la publication d'un catalogue complet des animaux, du matériel et des produits exposés. Les entrées doivent se faire le plus tôt possible et les secrétaires des sociétés d'agriculture de comté sont chargés de servir d'intermédiaires entre les exposants et la Chambre d'Agriculture.

LA REVUE AGRICOLE.

Nous avons dû retarder de quelques jours la publication de la "Revue," de manière à insérer la liste des prix offerts au prochain concours agricole provincial. Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous faire parvenir le plus tôt possible le montant de leurs abonnements, et nous prions les maîtres de poste de nous adresser sans retard les numéros non réclamés de la "Revue," car nos collections pour les mois écoulés sont en grande partie épuisées et nous avons de nouvelles demandes. Nous croyons devoir informer tous nos abonnés que pas un numéro ne sera adressé après le 1er Septembre sans avoir été préalablement payé d'avance.

LE RAPPORT DU MINISTRE D'AGRICULTURE.

Enfin le ministère de l'Agriculture est sorti de la phase de nullité qu'il a parcourue sous tous les ministres qui se sont succédé depuis sa création, pour présenter au grand jour de l'opinion publique un rapport sérieux et complet. Nous félicitons le département d'avoir fait taire les saillies de mauvais goût dont il a été constamment l'objet même de la part de nos hommes publics les plus distingués et qui en traitant aussi légèrement la question si importante de notre production agricole, faisaient preuve de leur mince savoir pour tout ce qui touche aux intérêts industriels du pays, en même temps que d'une aptitude fort contestable à diriger nos affaires publiques.

L'Hon. Ministre d'Agriculture nous a donné un exposé précis de la situation de son département et des suggestions que nous ne saurions trop recommander à la considération du gouvernement et des sociétés d'agriculture. Nous les reproduirions en entier si les journaux politiques ne les avaient publiés déjà en les accompagnant d'appréciations flatteuses sans distinction de parti.

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.

Nous avons donné dans notre dernier numéro tous les travaux du mois et nous ne saurions en faire la répétition. Les retards apportés aux semailles par la saison les rendent encore pleins d'actualité et nous ne pouvons que recommander encore la culture des plantes sarclées fourragères sur la plus grande échelle possible, la pulvérisation complète de la couche arable, l'application de la plus grande quantité d'engrais et de composts à la disposition du cultivateur, l'égouttement parfait et toute l'activité

possible dans les travaux de semences car pour notre pays plus que partout ailleurs nous devons nous rappeler les proverbes suivants: "Semaille Hâtive, Récolte productive. "Semaille tardive, récolte chétive."

DU REHERSAGE DES AVOINES EN RUSSIE :

Le Rehersage, comme l'indique son nom, est une opération qui consiste à herser le sol à nouveau quand la semence qui lui est confiée a déjà acquis un certain développement. Dans ma pratique comme fermier, travaillant par

conséquent à mes risques et périls, pour mon propre et privé compte, je n'ai jamais manqué une seule fois de reherser mes avoines et il m'est arrivé même de reherser assez souvent mes blés d'automne que je trouvais languissants au printemps. Jamais je n'ai eu à m'en repentir. C'est une chose bien singulière, le fait qui nous occupe en ce moment en est une preuve, que l'étude comparée des cultures des divers Pays. On y trouve notamment des contrastes comme celui-ci par exemple : qu'une façon du sol est bonne ici pour telle ou telle raison, tandis qu'elle est indiquée ailleurs par un tout autre motif. C'est précisément le cas qui se présente actuellement.

En France, nous rehersons nos avoines ; c'est principalement pour faire périr les mauvaises herbes, surtout la moutarde sauvage qui ne manque pas ici non plus. En Russie le but principal doit être de briser la croute dure qui s'est formée à la surface des terres battues par les pluies, afin de dégager le collet de la plante et d'aérer le sol dans lequel ses racines ont à chercher la vie. La destruction des mauvaises herbes n'est pas à dédaigner, mais elle n'est ici qu'un accessoire.

Si nous considérons avec attention la croute dure dont nous venons de parler, nous verrons bientôt que le jeune plant qui la traverse est mal à l'aise, mal venant : on dirait qu'il va se faner et cependant il est enraciné dans un terrain riche auquel rien ne manque. Le collet de la plante, ce nœud vital de tous les végétaux est étroitement comme dans un carcan par cette croute durcie du sol, qui d'un côté lui donne tout ce qu'il lui faut par l'intermédiaire de ses racines et de l'autre, empêche en quelque sorte la translation des principes nutritifs par les canaux séveux trop comprimés à cette sorte de frontières des régions souterraines avec les régions aériennes. Si on pouvait douter de la vigueur effective de l'étreinte s'exerçant ainsi par une terre délayée puis desséchée sur une simple et frêle tige d'avoine, je n'aurais qu'à rappeler la dureté des chemins qui ont été fréquentés par les voitures alors qu'ils étaient humides.

Qu'on choisisse une pièce d'avoine, la plus malvenante de toutes celles qui souffrent le plus de cette sorte d'étouffement combiné avec un étranglement. On se procurera ensuite un rouleau et une herse et avec ces deux seuls instruments on pulvérisera le sol, sans s'effrayer si quelques brins d'avoine sont arrachés et jetés çà et là, les racines en l'air, derrière la herse, car pour un de perdu il reparera la valeur de trois ou quatre autres à côté. Cette opération comme on le voit n'est autre chose qu'un binage et un sarclage, exécutés sur une grande échelle et d'une manière expéditive. Peu de jours après ce travail, la différence du champ reherché avec ceux qui ne l'auraient pas été sera des plus évidentes. Mais le jour de la récolte, ce sera bien plus apparent encore, puisque, toutes choses étant égales d'ailleurs, on obtiendra au mois de 1 à 3 grains pour un de plus que si on avait laissé les choses à l'état où on les laisse généralement aujourd'hui. Il faudra choisir le moment où l'avoine n'est pas très-haute, car si on attendait que l'avoine fut sur le point d'épier, on pourrait plutôt faire du mal que du

bien, quoique l'avoine ne craigne presque pas d'être piétinée, au contraire.

LA CULTURE DU LIN.

A. L'Honble. Président et à Messieurs les Directeurs de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

Messieurs,—L'essai que vous avez voulu encourager à Ste. Anne, n'a pas eu tout le succès désiré. Il n'a pas été possible de se procurer de graine de chanvre le printemps dernier. La graine de lin n'est arrivée que dans les premiers jours de Juin, trop tard par conséquent pour pouvoir préparer une récolte assez à temps pour faire rouir le lin par le procédé ordinaire, l'exposition sur l'herbe en mince javelles.

La graine a été achetée de Messrs. Lyman & Co. de Montréal par l'entremise de la Société Centrale, au prix de \$ 9 pour cinq minots seulement, dont un minot de Riga. Tout n'a pas été semé, ce qui en reste est réservé pour l'année prochaine.

Le 7 Juin on a semé $\frac{1}{2}$ de minot dans une pièce d'un arpent 4 perches, de terre forte améliorée par les procédés ordinaires d'une culture sarclée. La moitié a été semée en graine de Riga, le reste avec l'autre graine. Malgré une longue sécheresse, cette pièce a donné 110 grosses bottes de beau lin de $3\frac{1}{2}$ de long pour le Riga, et de $2\frac{1}{2}$ pieds pour l'autre espèce, savoir : 55 bottes avec 4 minots de graine pour le Riga ; et 55 bottes avec 5 minots de graine pour l'autre.

J'ai donné quelques gallons de la même graine pour essai à deux amis de notre voisinage. Le résultat du produit a été à peu près le même que celui que je viens de signaler. Plusieurs de nos voisins se promettent bien de semer plus de lin à l'avenir. Je dois déclarer ici que le discours de Mr. Ossaye, en présence de toute la Paroisse de Ste. Anne, l'été dernier, n'a pas contribué à étendre ici le goût de cette culture.

La machine à brayer que le Gouvernement a fait déposer ici le printemps dernier n'a pas tout ce qu'il faut pour opérer de suite. Les essais ont assez bien réussi néanmoins. Mais pour que l'opération se fasse avec une vitesse continue et sans fatigue, il faut un moteur quelconque autre que le bras d'homme. Je n'ai pas pu me procurer l'instrument convenable pour cela. J'y ai seulement fait adapter temporairement une roue de 5 pieds de diamètre armée de deux manivelles. Deux hommes la font tourner facilement, mais non sans beaucoup de fatigue quand le travail dure un peu longtemps.

Cette machine sort des ateliers de Messrs. J. Rowan & Sons, de Belfast en Irlande. Elle est destinée au lin seulement. Elle est trop faible pour le chanvre ; aussi n'est-elle offerte au public, par ses propriétaires que sous ce titre " a new patent flax-scutching machine." D'après la direction imprimée pour l'usage de l'instrument, avec une vitesse de 400 tours à la minute pour du lin ordinaire, la machine peut faire 25 et 35 livres de belle filasse.

J'ai cru entrer dans vos idées, Messieurs, et répondre aux louables efforts que vous faites pour encourager la culture d'une plante si

utile, en souscrivant \$20 à même l'argent que vous avez bien voulu mettre à ma disposition, pour aider la *Société Centrale* à acheter soit une ou plusieurs machines à brayer le chanvre soit quelque autre objet utile au but qu'elle se propose.

J'ai semé du chanvre sur une bande étroite de terre, tout autour du jardin. Il est très-bien venu. Depuis 3 ans, je répète cette expérience avec de la graine que j'ai achetée moi-même à Dublin en 1859. Elle a toujours parfaitement réussi, soit que l'on cultive cette plante pour la fibre, soit qu'on la cultive pour la graine.

La maladie et diverses circonstances ne m'ont pas permis, Messieurs, de faire d'avantage pour secondier vos vues. N'ayant dépensé que \$39, il reste encore une balance de \$61 pour continuer cette expérience l'année prochaine. Cet argent est encore entre les mains du Trésorier de la Chambre.

Sto. Anne de Lapocatière, 3 Mars, 1863.

Signé F. PILOTE.

LA BONNE MENAGERE AGRICOLE

Où va-t-on, avec l'éducation que l'on donne maintenant aux jeunes filles, non-seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes? Les grands novateurs, de notre époque, qui ne craignent pas de s'appeler les régénérateurs du monde, prétendent que l'on marche sans cesse vers le progrès et que bientôt la civilisation sera parvenue à son apogée. Nous avons bien de la peine à nous ranger à cette opinion, car nous ne pensons pas que l'on puisse marcher bien vite et surtout fructueusement en plaçant la charrue devant les bœufs; c'est là cependant ce dont nous sommes, témoins chaque jour.

Les industriels et les négociants envoient leurs demoiselles dans de magnifiques pensions, où on leur apprend de très-belles choses; elles savent, en sortant de là, très-peu d'histoire et de géographie, et le plus souvent pas du tout l'orthographe. Mais, en revanche, elles possèdent un talent supérieur pour ajuster une toilette, pour danser la varsoviennne, la mazurka, etc.; elles font un salut avec une grâce charmante. Elles ne rêvent alors que les plaisirs du monde les plus éblouissants. En fait de travail, elles cousent fort mal et savent tout au plus raccommoier leurs bas; mais la broderie et la tapisserie ont peu de secrets pour ces petites merveilles de la nature, à ce que prétendent les parents, qui n'y voient pas toujours de très-loin. Elles connaissent tous les points les plus mirobolants, excepté ceux dont on se sert dans la lingerie. Enfin, à 17 ou 18 ans, ces parfaites et belles demoiselles sortent de la pension ou du couvent; elles ont horreur de tout ce qui a rapport à l'industrie ou au commerce de leur père; elles se garderaient bien de mettre la main au ménage. Fi! que deviendraient leur teint frais, rosé, et surtout cette peau blanche qui fait l'admiration de tous? Mademoiselle parade dans un boudoir; elle déteste le travail, qui est peu récréatif; elle tapote bien quelquefois sur le piano pour jouer une valse, un quadrille ou une polka, elle n'en sait pas davantage. Elle voudrait aller au bal et dans le monde le plus souvent possible, pour

mettre en pratique tous les arts qu'on lui a bien appris; elle se jette donc dans ce tourbillon avec fureur, avec rage. Les toilettes ne sont jamais assez brillantes; et puis, à force de rester sur ce terrain glissant, on fait un faux pas et le bonheur de la vie est gravement compromis, tout cela parce que la jeune fille n'a pas dans le cerveau une idée sérieuse, et que sa mémoire n'est meublée que de futilité. Voilà des garanties pour l'avenir! Quelle épouse! quelle mère de famille!

A la campagne, les choses se passent de la même façon: un homme qui possède \$8,000 à \$10,000 de propriétés veut faire de sa fille une demoiselle, et il la place aussi dans un couvent ou bien dans une pension, où l'on ne manquera pas de l'éloigner de tout ce qui a rapport à l'agriculture. Ce pauvre père de famille sacrifiera la plus grande partie de ses revenus pour faire ce qu'il appelle élever sa fille, qui apprend beaucoup de choses, excepté ce qu'elle devrait savoir; puis elle rentre dans la maison paternelle et répète sans cesse qu'elle s'ennuie et qu'elle désire se marier à la ville, car les plaisirs champêtres ne lui sourient guère. Il faut alors à mademoiselle un avocat sans cause, un médecin sans clientèle, un procureur ou un notaire qui veulent avec la dot payer leur charge; les pères, généralement bons, cèdent aux caprices de leurs filles, sans réfléchir un seul instant à toutes les chances que va courir un enfant qui aurait été si heureux à la campagne dans le cas où il aurait reçu une éducation plus rationnelle. Il est vrai que les messieurs des villes flattent le paysan. Imbécile qui ne s'aperçoit pas que leur fortune est souvent problématique, tandis que la sienne est assise sur de bonnes terres qu'il s'agit seulement de cultiver dans les meilleures conditions; imbécile qui ne comprend pas que sa profession est la plus honorable de toutes, puisqu'il conserve cette indépendance et cette liberté d'action qui sont le plus grand bien dont l'homme puisse jouir; imbécile qui écoute les accents d'un sot orgueil, d'une vanité ridicule, quand il ne devrait songer qu'au bonheur de sa fille, et surtout se considérer comme fort honoré d'appartenir à une classe d'hommes qui rendent chaque jour de nombreux services à la société!

Mais, nous dira-t-on, où trouver une pension dans laquelle une jeune fille puisse recevoir une éducation agricole, sérieuse et rationnelle? Nous sommes obligés de l'avouer, on en rencontre bien peu, et nous n'en connaissons point car on ne veut pas lutter contre ce déplorable préjugé qui est évidemment la cause première de l'éducation actuelle. Mais ce n'est pas là une raison suffisante; il se créera des établissements de ce genre le jour où les parents les rechercheront.

Nous ne saurions donc trop engager les familles de la campagne à marcher dans cette voie tracée par le bon sens et la raison. Faites de vos filles de bonnes ménagères et de vos fils de bons cultivateurs, vous rendrez ainsi service à vos enfants et à la société. L'agriculture est le premier des métiers; aussi le grand Frédéric disait-il: "Je préfère un homme qui fait croître deux épis au lieu d'un à tous les grands politiques de mon royaume."

En nous livrant à ces considérations, nous

ne sommes pas trop éloigné de l'excellent petit livre que vient de publier M. Bérillon, instituteur à Saint-Fargeau, livre portant pour titre : *la Bonne Ménagère, ou simples notions d'économie rurale et d'économie domestique*, livre de lecture à l'usage des jeunes filles des écoles primaires.

La société d'agriculture de Joigny avait proposé un prix destiné à l'auteur du meilleur traité d'économie agricole à l'usage des jeunes filles ; ce prix a été décerné à M. Bérillon. C'est déjà pour lui un titre recommandable, car la société de Joigny est composée de membres intelligents et judicieux. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas voulu avoir une aveugle confiance dans cette appréciation et nous avons lu ce petit livre élémentaire composé de 200 pages environ ; Nous ne regrettons pas le temps que nous avons employé à cette lecture ; aussi ne saurions-nous trop engager les cultivateurs à faire comme nous, et surtout à placer cette espèce de petit manuel pratique entre les mains de leurs femmes et de leurs filles ; elles y trouveront de très-bons enseignements et un grand nombre de détails qui peuvent être fort utiles dans la vie de chaque jour.

M. Bérillon a placé cette épigraphe en tête de sa brochure : *Pour réussir il ne suffit pas de vouloir, il faut en même temps savoir*. Ces quelques mots résumant la question de l'enseignement agricole, dont nous sommes l'un des plus zélés partisans et que nous considérons comme le point de départ de tout progrès. Nos campagnes seront incontestablement transformées lorsqu'elles seront peuplées d'une nouvelle génération qui aura été initiée à la science de l'agriculture.

Qu'est-ce qui fait un avocat, un médecin, un ingénieur, un chimiste, un historien, un mécanicien, etc., etc., si ce n'est l'éducation qu'on lui donne ? Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les cultivateurs ? Nous ne saurions trop souvent revenir sur cette question de l'enseignement, car nous voudrions faire passer notre conviction dans l'esprit de nos lecteurs et de ceux qui dirigent la France.

Dans une introduction où l'on reconnaît un homme de cœur, M. Bérillon s'adresse aux jeunes filles des campagnes et leur donne des conseils qu'elles feront bien de suivre. Il établit une comparaison bien vraie entre les chants joyeux, la vie douce et tranquille du laboureur, et les angoisses de l'ouvrier des villes, dont les enfants sont pâles et étiolés, L'auteur entre ensuite en matière.

Nous trouvons d'abord quelques notions générales d'agriculture sur les différentes espèces de sols, les engrais, les labours, les semencements et les instruments aratoires. M. Bérillon s'occupe ensuite de toutes les plantes qui peuvent figurer dans les assolements. Il est peut-être à regretter que l'auteur ne soit pas entré à ce sujet dans de plus longs détails, et surtout qu'il n'ait pas dit quelques mots sur la manière dont les plantes se nourrissent et comment elles se comportent dans la nature : c'est là, à notre avis, un point important. Il est vrai que M. Bérillon cherchait à atteindre un autre but en traçant avec beaucoup de vérité le rôle de femme dans une exploitation rurale.

Le livre deuxième traite du jardinage. L'auteur fait connaître les plantes que l'on devrait rencontrer dans tous les jardins d'une ferme bien dirigée. En général, les jardins sont fort mal tenus dans les campagnes, et cependant les légumes sont d'une nécessité absolue pour l'alimentation des ouvriers. Aussi M. Bérillon engage-t-il avec raison la femme à surveiller les travaux du jardinage, qui offrent presque toujours de l'attrait.

Le livre troisième contient ce qui a rapport aux diverses parties de l'exploitation dont la surveillance ou la direction rentre dans les attributions de la fermière : cuisine, chambre à coucher, nourriture et logement des domestiques, légumier, fruitier, laiterie, animaux dont la basse-cour doit être peuplée, porcherie, bergerie, etc. On voit bien vite que les conseils donnés par M. Bérillon viennent d'un homme pratique, appréciant à un point de vue élevé les besoins réels de l'homme des champs.

Dans le livre quatrième, l'auteur indique les qualités nécessaires au personnel de l'exploitation : que doivent être la bonne fermière, le bon domestique, la bonne servante, la bonne cuisinière, la bonne vachère, la bonne bergère, la bonne fille de basse-cour ? Nous avons remarqué avec plaisir qu'un sentiment d'honnêteté domine dans tout le livre de M. Bérillon. Ainsi, nous lisons à la page 18 : *« La bonne fermière est essentiellement laborieuse, honnête, charitable et pieuse. »* Tout est compris dans ces quatre mots que les habitants de la campagne feront bien de mettre toujours en pratique.

Dans le cinquième livre, M. Bérillon traite des animaux placés spécialement sous la direction de la maîtresse de la maison ou fermière. Il faut connaître la manipulation du lait et les meilleures méthodes pour en obtenir du bon beurre et de l'excellent fromage de Brie, de Neufchâtel, de Roquefort, etc. Il indique ensuite les soins que l'on doit donner aux vœux, aux porcs, aux moutons et aux oiseaux de les engraisser dans les meilleures conditions.

Enfin, le livre sixième contient les connaissances usuelles nécessaires à une ménagère rurale pour la bonne tenue de sa maison. C'est dans cette partie que les dames trouveront toutes sortes de recettes pour conserver les beurres, les œufs, puis pour les viandes de porc et autres, etc., etc. Cette dernière partie traite aussi de la comptabilité agricole, qui le plus souvent devrait être tenue par les femmes, car elles ont bien plus de temps à y employer que les hommes, livrés à de pénibles travaux. Ce livre est terminé par l'exemple d'un inventaire, d'un compte ouvert au grand-livre et le modèle du journal.

Comme on le voit, les 200 pages écrites par M. Bérillon, sont bien remplies, et certes, on doit lui savoir gré, en sa qualité d'instituteur, d'avoir entrepris une œuvre aussi utile. Le style, d'un caractère irréprochable, se distingue par la simplicité et la clarté, et, par conséquent ce bon petit livre est à la portée de toutes les intelligences. Aussi nous faisons-nous un devoir et un plaisir de le recommander à nos nombreux abonnés. Qu'ils se persuadent bien de cette bonne pensée placée en tête du livre : *« Pour réussir, il ne suffit pas de vouloir il faut en même temps savoir. »*

Du jour où tout le monde le saura, l'agriculture deviendra nécessairement florissante et prospère. Honneur donc à ceux qui contribuent à répandre l'instruction agricole dans nos campagnes, encore bien déshéritées sous ce rapport.

Conservation des viandes de boucherie pendant l'été sans la salaison et sans bœucanage.

Voici ce procédé, qui a été mis en pratique avec avantage par M. Bonnet de Champmoron :

" Dans un tonneau de 50 gallons, défoncé d'un bout, et sur les joints intérieurs duquel on a collé des bandes de papier, on cloue deux montants en bois qui occupent à l'intérieur toute la hauteur du tonneau, moins 2 à 3 pouces, ces montants, placés en face l'un de l'autre, reçoivent dans leur hauteur trois ou quatre entailles faites aussi parallèlement ; sur ces entailles on place des traverses en bois, munies de broches également en bois, destinées à accrocher la viande et à la tenir suspendue dans le tonneau ; ces chevilles sont disposées de manière à ce que la cheville inférieure ne corresponde pas à la cheville supérieure.

" On place contre le *jable* de la partie supérieure du tonneau qui est défoncée une sertissure en bois fixée par des chevilles ; cette sertissure ou drageoir est destinée à recevoir un couvercle mobile qui entre sur le drageoir avec autant de précision que possible. Ce

couvercle porte à son centre un trou de un pouce de diamètre, borché par un tampon qui s'enlève à volonté, et qui est traversé par un fil de fer assez long pour atteindre à 1 pouce le fond du tonneau. Ce fil de fer porte à son extrémité une mèche de soufre, telle qu'on l'emploie pour mécher les tonneaux ; cette mèche doit avoir 2 pouces de long.

" L'appareil ainsi disposé, on accroche le morceau de viande aux chevilles, on allume la mèche de soufre, on l'introduit dans le tonneau, on bouche avec le tampon, et l'opération est terminée.

" Lorsqu'on a besoin de viande, on enlève le couvercle, on prend ce dont on a besoin, on remplace le couvercle, on arme le fil de fer d'un nouveau morceau de mèche, on l'allume et on le plonge dans le tonneau ; on renouvelle cette opération bien simple toutes les fois qu'on ouvre le tonneau.

" Le morceau de bœuf que M. Bonnet avait fait séjourner dans le tonneau plus de soixante jours a été lavé à l'eau tiède, puis à l'eau claire, et cuit dans son jus ; il était un peu noir au sortir du tonneau, un peu desséché, mais parfaitement conservé.

" Un poulet conservé pendant un mois, lavé et rôti, était excellent.

" Ainsi, au sortir du tonneau, la viande, avant d'être cuite, doit être lavée à l'eau tiède, puis à l'eau claire."

VOYAGE AGRONOMIQUE.

NOS ELEVEURS DE RENOM.



Nous publions aujourd'hui avec plaisir le Compte Rendu d'une excursion intéressante faite chez trois de nos meilleurs éleveurs de l'Isle de Montréal par notre Correspondent de St. Eustache. C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous substituons à nos propres appréciations celles de nos agriculteurs les plus distingués, persuadé que nous sommes que notre journal n'aura atteint le but vers lequel il tend, que le jour où chaque

numéro sera rempli tout entier de correspondances venues de toutes les parties de nos campagnes.....

Vous permettrez à un admirateur du mérite agricole, de vous faire part de ses impressions, et de vous exposer à la hâte, ce qu'il a pu apprécier dans une excursion faite à l'improviste et avec précipitation chez quelques-uns de nos éleveurs de Renom.

A l'issue d'une causerie entièrement familière et agricole, prolongée bien avant dans la soirée du 3 avril, je me décidai avec un ami d'aller visiter la vacherie de Mr. Dawes de Lachine, ainsi que celles de Messieurs Logan et Dodds. Nous résolûmes de partir le lendemain à 5 heures afin de mettre tout notre temps à profit. Ce qui fut décidé dans la soirée fut mis à exécution le jour suivant, et nous partîmes à l'heure convenue par un temps magnifique mais digne

du mois de Janvier, tant la température était froide.

La vacherie de Mr. Dawes de Lachine.

Nous arrivâmes de bonne heure chez Mr. Dawes qui nous reçut avec amabilité et sut nous montrer durant notre courte visite chez lui, qu'il était doué d'une politesse dans ses manières et d'un grand savoir dans sa conversation. Comme ensemble et comme nombre, je crois que la Vacherie de Mr. Dawes est la plus remarquable de l'Isle de Montréal. Mon étonnement fut excité non seulement par le nombre, mais par la beauté et la perfection de formes de son bétail. D'après mes faibles connaissances des races Bovines, il possède réellement de magnifiques pur-sang Ayrshire.

J'ai examiné plus attentivement une de ses vaches, qui m'a paru posséder toute la pureté de sa race, et fournir à l'éleveur tous les indices caractéristiques de la bonne vache laitière. Voici les principaux : Le pelage est rouge, marqué de quelques taches blanches. La tête représente celle de la Chevrete, parée de petites cornes, minces, un peu allongées, légèrement relevées, transparentes et de couleur orange. Le cou est mince ; les jambes et les jarrets sont très-déliés. L'ossature est très-délicate ; l'arrière-train très large comparativement au devant ; l'épine dorsale droite, les hanches larges et s'élevant presque à la hauteur de l'échine. Cette bête représente positivement un vrai l'ar-sang, et je vous ferai grâce Mr. le Rédacteur des autres marques significatives de la vache laitière.

Nous avons aussi examiné deux taureaux

Ayrs, qui m'ont paru de magnifiques reproducteurs.

Le résultat de mon examen pourrait peut-être me fournir le sujet d'une légère critique, car j'ai cru m'apercevoir que quelques-unes des vaches du troupeau de Mr. Dawes avaient un peu de sang Durham quoiqu'elles aient été importées pour des vaches Ayr. Je ne veux pas affirmer par là, que celui qui a fait l'importation s'est trompé et a manqué de jugement, car il a dû se procurer la généalogie de la race, mais il peut avoir été trompé par le vendeur. De plus je ne prétends pas dire, que le peu de sang Durham qui paraît se dessiner dans la conformation de ces animaux ait diminué leur valeur, car sous le rapport de la beauté et de la perfection dans les formes elles y ont gagné et sont positivement des Beautés, mais comme reproducteurs de la race Ayr elles pèchent un peu.

Mr. Dawes nous a aussi montré de beaux chevaux demi-sang Clydesdale canadiens : entre autres un jeune étalon de prix les trois quarts pur sang anglais, provenant d'une belle jument et d'un cheval pur sang Niagara.

Espèce porcine de petite race de Suffolk est aussi très-bien.

En général, Mr. Dawes peut se glorifier d'avoir une des plus belles et des plus considérables vacheries du Bas Canada. Le pulic agricole lui doit une reconnaissance signalée, car les sacrifices qu'il s'est imposés pour réunir son magnifique troupeau et en offrir la race aux éleveurs sont considérables.

La Vacherie de Mr. Logan.

Nous laissons Mr. Dawes, enchantés d'avoir fait sa connaissance, pour nous rendre à la ferme de Mr. Logan, que nous avions visitée précédemment, et où nous fûmes reçus par le Régisseur de l'établissement, Mr. Thomas Irving, le vrai modèle des régisseurs tant sous le rapport de l'intelligence que par le vif intérêt qu'il porte à son maître. Tout est confié à la fidélité et à la garde de ce *fac totum*, qui a la direction et l'administration de tout l'établissement.

Le pouvoir et l'autorité qu'on lui a mis en main sont à juste titre bien mérités, et Mr. Logan a su se confier à un habile intendant, en lui donnant le pouvoir de faire les ventes des animaux ecc., aussi les profits doivent rémunérer amplement le propriétaire, si l'on peut en juger par la haute évaluation des animaux offerts en vente. Les prix demandés sont selon moi un peu élevés et pourraient être un peu plus faciles dans un pays aussi jeune que le nôtre, où les ressources sont faibles pour un grand nombre d'agriculteurs.

Quant à moi individuellement, je n'ai qu'à me glorifier des acquisitions que j'ai faites à cet établissement, et je déclare hautement que j'ai été réellement favorisé par Mr. Logan et par la personne et d'une manière tout-à-fait libérale, en l'absence du régisseur et je lui en témoigne ma gratitude ; de plus, si l'on doit rendre à chacun ce qui lui appartient, je dois me hâter Mr. le Rédacteur de faire connaître, que si j'ai eu du succès comme éleveur à l'exhibition provinciale de Sherbrooke en obtenant trois premiers prix tant dans l'espèce bovine que

dans l'espèce porcine, les sujets exposés et primés provenaient et sortaient du magnifique troupeau de Mr. Logan.

Je n'essaierai pas Mr. le Rédacteur de vous faire l'éloge de ce Monsieur et de son établissement, car ils sont trop bien connus et n'ont pas besoin de réclame pour leur acquérir du renom, leur célébrité ayant devancé de bien des années ce récit incomplet ; mais je conseille à tous ceux qui désirent s'instruire et qui voudraient avoir une idée de la bonne culture, de visiter la ferme modèle de Mr. Logan, et d'y constater par eux-mêmes que je ne dis rien de trop en mettant cette terre au rang des fermes modèles.

Je conseille de plus aux éleveurs commençants désireux d'avoir un aperçu général sur l'élevage en grand, d'aller visiter les belles dépendances de cet établissement où ils pourront voir et se procurer les plus beaux types reproducteurs de toutes les espèces.

Vacherie de Mr. Dodds.

Nous nous rendîmes ensuite chez Mr. Dodds où nous ne demeurâmes que quelques instants, car la journée était avancée et nous avions encore 21 milles à parcourir, mais nous avons pu cependant voir que cet établissement méritait en tout point la renommée qu'il s'est acquise, les dépendances sont considérables et paraissent bien utilisées. Le troupeau de vaches Ayr est aussi très-bien, il annonce la pureté de cette race dans tout son degré et doit fournir à l'acheteur des reproducteurs précieux et de premier choix.

Nous laissons enfin ce dernier établissement terme fixé de notre excursion, avec la satisfaction d'avoir employé la journée avec utilité, et de plus avec l'opinion bien arrêtée d'avoir pu constater qu'entre les personnes qui ont contribué puissamment au succès brillant que l'agriculture a obtenu depuis quelques années, les Messieurs que je viens de citer méritent de marcher au premier rang. Ces agriculteurs généreux luttent tous les jours avec courage et persévérance pour franchir les obstacles sans nombre qui se dressent devant leur marche vers le progrès, car ils ont su comprendre que la carrière agricole est la plus digne, d'occuper leur attention et la plus digne de préférence pour ceux qui veulent jouir de la vie, et se rendre en même temps utiles à leur pays.

Espérons donc que les personnes aisées et instruites se livreront à la carrière agricole d'autant plus qu'elles doivent s'apercevoir que les professions sont dans un encombrement complet, qu'elles n'offrent rien de certain pour leur avenir et que l'homme de profession est non-seulement l'esclave du public, mais le plus mal rémunéré, tandis que la carrière agricole leur offre le plus sûr moyen de se faire une position honorable, utile et assurée, éclipsant celle que l'on peut se créer dans les professions libérales.

Un Agriculteur.

St. Eustache, Avril 1863.

M. Roy, collecteur de Québec, est chargé par la direction de la "Revue" de la collection des abonnements de son district.